

La Semaine Religieuse

DE

Québec

Vol. XIV

Québec, 14 septembre 1901

No 4

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 49. — Les Quarante-Heures de la semaine, 49. — L'université de Glasgow et l'université Laval, 50. — L'œuvre de la Propagation de la Foi dans le diocèse de Québec, 52. — Chronique des diocèses, 56. — Feu M. l'abbé Gaudin, 60. — Nécrologie, 61. — A l'Exposition de Buffalo, 61. — Un bureau fédéral d'Education, 61. — Osez toujours !.

Calendrier

15	DIM.	b	XVI après Pent. et 3 sept. S. Nom de Marie, <i>dbl. maj. Kyr.</i> de la Ste Vierge. II Vép., mém. du suiv., du dim. et des SS. Euphémie, etc., MM.
16	Lundi	tr.	SS. Corneille et Cyprien, martyrs.
17	Mardi	b	Stigmates de S. François.
18	Mercr.	b	Jeune. Quatre-Temps. S. Joseph de Cupertino, conf.
19	Jeudi	r	SS. Janvier et ses Compagnons, mart.
20	Vend.	r	Jeune. Quatre-Temps. SS. Eustache et ses Compagnons, mart. (<i>Vigile.</i>)
21	Samd.	r	Jeune. Quatre-Temps. S. Mathieu, ap. et évang., 2 cl.

Les Quarante-Heures de la semaine

15, Saint-Philippe de Néri. — 16, Saint-François du Sud. — 17, Saint-Sylvestre. — 18, Saint-Côme. — 19, Saint-Magloire. — 20, Saint-Elzéar.

L'université de Glasgow et l'université Laval

LE CHANCELIER,

Les Directeurs et les Conseillers de l'université de Glasgow, à l'honorable Recteur et aux Conseillers de l'université Laval de Québec.

Que Dieu vous soit propice !

Il est d'usage, chez les maîtres de la science, quand il se présente une occasion de réjouissance et de fête, de la publier, afin que tous les concitoyens de la république des lettres prennent part à la pieuse solennité. — Il existe, en effet, un lien commun entre ceux qui cultivent les mêmes études. Et surtout à cette époque où tant de causes de haine et de discorde divisent les nations, nous apprécions hautement la circonstance opportune qui nous permet de convier, à une docte hospitalité et réunion, des hommes de patries diverses, mais unis entre eux par le commerce des lettres.

Nous approchons du jour sacré où notre université de Glasgow veut célébrer le quatre cent cinquantième anniversaire de sa fondation. Le cycle des années nous a donc apporté le jour propice pour payer à la mémoire de nos pères et de nos fondateurs la dette de l'affection et de la reconnaissance, aussi bien que pour rappeler le souvenir d'une période si longue heureusement consacrée à la culture de la science.

Qui, en effet, ne se souvient des paroles de l'écrivain sacré ?

Louons ces hommes pleins de gloire, qui sont nos pères, et dont nous sommes la race.

Et nous avons eu pour bienfaiteurs de ces hommes riches en vertu, qui ont aimé avec ardeur la véritable beauté (1). Car, en l'année mil quatre cent cinquante un après la naissance du Christ, le Souverain Pontife Nicolas V, lui-même patron distingué des lettres, à cette époque où refleurissaient les arts et les sciences, exauça la demande de Jacques II plaidant en faveur de nos compatriotes. En conséquence, les rejetons de choix détachés de Rome, la mère illustre de la science, transplantés en

(1) *Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua. — Homines divites in virtute, pulchritudinis studium habentes.* Ecclésiastique, XLIV, 1 et 6.

terre nou
nombreux
santes de

Puis la
nommer, I
attentif au
faveur con
commerce
savoir.

Comme
études sur
gne, la res
conservée
autres Aca

C'est poi
de notre pr
voyer des r
tager notr
sances et a

Donné à

Nous offre
université Laval
cette invitati
aux fêtes de
l'Archevêché
écrite en un

Il nous pa
après celle,
adressée par
Léon XIII.

Au comme
P. Le traduct
qu'il a rendu

Les armes
tas, Vita. Qu
tion : Sigilla
évêque portar

terre nouvelle, et cultivés par les faveurs et la libéralité de nombreux bienfaiteurs, ont crû jusqu'aux proportions imposantes de cette noble Académie.

Puis la longue suite des rois d'Ecosse, parmi lesquels il faut nommer, par honneur, cet autre fondateur, Jacques VI, toujours attentif aux conseils du très docte André Melvin, ainsi que la faveur constante des Mécènes et de cette ville florissante par le commerce et les arts, fit croître et enrichit ce foyer de l'universel savoir.

Comme dès l'origine on jugea bon d'adapter la direction des études surtout aux lois et règlements de l'université de Bologne, la ressemblance étroite de l'enseignement et de la méthode conservée jusqu'ici atteste une commune affinité avec toutes les autres Académies de l'univers.

C'est pourquoi, très savants confrères, usant pour ainsi dire de notre propre droit, nous prions votre illustre Conseil d'envoyer des représentants à qui nous serons heureux de faire partager notre joie, en leur souhaitant la bienvenue aux réjouissances et aux cérémonies du deuxième jour du mois de juin.

R. Hubert Story,

Préfet et vice-chancelier.

Donné à Glasgow, le 7^e des Ides de janvier 1901.

Nous offrons nos sincères remerciements à M. le recteur de l'université Laval, qui a bien voulu communiquer à la *Semaine religieuse* cette invitation, adressée à l'université Laval, de se faire représenter aux fêtes de Glasgow. Nous remercions aussi M. l'abbé Lindsay, de l'Archevêché, qui a fait la traduction française de cette pièce officielle écrite en un latin de fort grand genre.

Il nous paraît que la publication de cette belle lettre vient très bien après celle, que nous avons faite il y a deux semaines, de la lettre adressée par la même université de Glasgow à N. S.-P. le Pape Léon XIII.

Au commencement de la missive originale, on voit les lettres S. D. P. Le traducteur a pensé qu'il fallait lire *Sic Deus Propitius*, phrase qu'il a rendue par ces mots : « Que Dieu vous soit propice. »

Les armes de l'université de Glasgow portent l'exergue : *Via, Veritas, Vita*. Quant au sceau de l'institution, il est entouré de l'inscription : *Sigillum commune Universitatis Glasguensis*, et représente un évêque portant la mitre et la crosse, avec, au pied de l'effigie, les mots :

S. Kentigernus. Il s'agit de saint Kentigern, évêque de Glasgow (601). Quant à la citation de l'Écriture sainte qui se trouve au milieu du texte de la lettre, elle est prise de la Vulgate, — ce qui est une sorte d'admission de l'authenticité de cette version, les protestants ayant généralement l'habitude de recourir plutôt au texte grec.

Voilà donc une institution protestante qui témoigne des dispositions vraiment bienveillantes à l'égard des personnes et des choses du catholicisme.

L'Œuvre de la Propagation de la Foi

DANS LE DIOCÈSE DE QUÉBEC

La *Northwest Review*, publiée à Winnipeg, consacre, dans son numéro de 28 août dernier, un long article à l'Œuvre de la Propagation de la Foi de Lyon, et profite de l'occasion pour injurier le diocèse de Québec.

« Après Boston, dit le savant rédacteur, c'est le diocèse de Buenos Ayres qui dans toute l'Amérique montre la plus grande générosité, avec sa contribution de \$ 15,112.50. Au Canada, Antigonish tient le premier rang avec \$ 1,355.03; Saint-Hyacinthe vient ensuite et donne \$ 881.01; puis Montréal avec \$ 499.13; en quatrième lieu, se présente notre diocèse de Saint-Boniface qui, quoique misérablement peuplé, fournit sa part de \$ 354.11; cinquièmement, Saint-Albert, \$ 249.71; et sixièmement, New-Westminster, \$ 185.76. Ces trois derniers diocèses, encore pays de missions, ayant si peu de catholiques à l'aise et aucun de vraiment riche, COUVRENT DE HONTE LE DIOCÈSE HISTORIQUE DE QUÉBEC AVEC SA MESQUINE OBOLE DE \$ 59.45, et celui de Peterborough qui ne donne que \$ 6.98. On ne voit sur la liste aucun des diocèses de Trois-Rivières, Rimouski, Valleyfield, Sherbrooke, Chicoutimi, Nicolet, Toronto, Hamilton, Kingston, London, Alexandria, Halifax, Saint-Jean, N.-B., et Charlottetown. »

Quoique cette attaque soit injuste et déplacée, je remercie cependant l'auteur, qui me fournit l'occasion de faire en quelques mots l'historique de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, et d'ajouter quelques détails que la *Northwest Review* semble ignorer et qui pourront être pour elle comme pour d'autres d'un certain intérêt.

Fondée
Québec, en
permission
des mêmes
ciété de F)
peuplades
des missio
églises et s
Dès l'origi
l'honorable
cat, vice-pr
M. Antoine
bres : MM
bourgeois, I
et Pierre P
les mêmes
ont toujours
1874, on p
sions du I
ci-devant fo
un numéros
aussi édifian
cieux pour l
Le premie
pour recettes
du rapport d
cents exemp
sauvage, \$ 5
\$ 800.00; p
\$ 360.00; po
le reste pour
que le même
généreusemer
ment des miss
le pieux etrec
ainsi qu'en l
rale à cette fi
sans compter
Mgr Provench

Fondée à Lyon en 1822, cette œuvre admirable fut établie à Québec, en 1836, par un mandement de Mgr Signay et avec la permission du Souverain Pontife Grégoire XVI. Elle fut enrichie des mêmes indulgences et jouit des mêmes privilèges que la Société de France ; son but était de propager la foi au milieu des peuplades sauvages qui habitaient encore le Canada, et d'établir des missions au milieu des colons trop pauvres pour bâtir des églises et subvenir à l'entretien des prédicateurs de l'Évangile. Dès l'origine, il y eut à Québec un conseil composé comme suit : l'honorable Philippe Panet, président ; M. R.-E. Caron, avocat, vice-président ; M. Chs-Maxime Defoy, notaire, secrétaire ; M. Antoine-Archange Parent, notaire, trésorier ; autres membres : MM. le grand-vicaire Jérôme Demers, Jean Langevin, bourgeois, Errol Boyd Lindsay, notaire, Louis Massue, marchand, et Pierre Pelletier, marchand. Les règlements ont toujours été les mêmes que ceux de Lyon et toutes les paroisses du diocèse ont toujours fait partie de l'Association. De janvier 1839 à mai 1874, on publia des Annales intitulées : *Rapport sur les Missions du Diocèse de Québec et autres Missions qui en ont eu devant fait partie* ; la collection complète comprend vingt et un numéros et contient des lettres de missionnaires, qui sont aussi édifiantes que remplies d'intérêt et de renseignements précieux pour l'histoire de l'Église.

Le premier compte rendu imprimé parut en 1839, et donne pour recettes \$ 3,740.00. Les dépenses furent : Pour impression du rapport du Conseil, d'une notice sur les missions, et de trois cents exemplaires du catéchisme du diocèse traduit en langue sauvage, \$ 535.00 ; pour les missions de la Rivière-Rouge, \$ 800.00 ; pour la Colombie, \$ 400.00 ; pour le Lac Abbitibi, \$ 360.00 ; pour les missions sauvages du Saint-Maurice, \$ 400.00 ; le reste pour les missions du diocèse de Québec. Il va sans dire que le même diocèse avait déjà à cette époque largement et généreusement contribué, en hommes et en argent, à l'établissement des missions de la Rivière-Rouge où demeure actuellement le pieux et reconnaissant rédacteur de la *Northwest Review*. C'est ainsi qu'en 1818, Mgr Plessis avait ordonné une collecte générale à cette fin, et qu'en 1830, Mgr Panet en avait fait de même ; sans compter toutes les contributions particulières données à Mgr Provencher, soit à son départ de Kamouraska, soit pendant

sa visite à Québec en 1820. On peut en avoir une idée en consultant les lettres adressées par ce prélat à l'évêque de Québec, ou celles du même à l'adresse de l'honorable Amable Dionne, seigneur de Kamouraska. Pour en finir tout de suite avec les comptes du Nord-Ouest, et pour faire briller dans tout son éclat le grand esprit qui anime la *Northwest Review* — ce doit être celui du grand Manitou —, je constate que, de 1836 à 1878, la Propagation de la foi de Québec a donné aux missions de la Rivière-Rouge la jolie somme de \$ 17,460.00; en 1863, le diocèse du même nom poussait la mesquinerie jusqu'au montant de \$ 4, 884.00 envoyé à Mgr Taché pour rebâtir son palais épiscopal et le couvent des Religieuses détruits par un incendie. En 1872, le Révérend Père Lacombe faisait une abondante collecte dans nos paroisses. De 1883 à 1900, le même vieux diocèse a distribué, pour sa part de la quête de la Pentecôte, aux dignes évêques de la province de Manitoba, l'humble denier de \$ 15,172.00. En 1895-96, nous avons donné à peu près \$ 2,000.00 pour les écoles catholiques; en 1899, \$ 978.00 pour l'œuvre des Métis; et cette année 1901, sans nous vanter, nous pourrions encore et bien volontiers verser de généreuses aumônes entre les mains des missionnaires du Nord-Ouest qui viendront s'adresser à nous. Bref, je crois que Québec ne doit rien à Manitoba, et que, s'il y a eu des fautes et des erreurs commises dans l'administration de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, ce n'est pas aux écrivains de Winnipeg à les signaler, pas plus qu'il ne leur appartient de se moquer de Montréal et des autres diocèses du Canada, à moins qu'ils ne veuillent s'élever aux sommets du ridicule.

Comme je l'ai dit, la Société de la Propagation de la Foi existe régulièrement, dans le diocèse de Québec, depuis 1836. Dans le cours de l'année 1841, Mgr Signay fit des démarches auprès du président général de l'Œuvre en France, pour en obtenir l'affiliation, et elle fut accordée, à condition que Québec continuerait de favoriser autant que possible les missions sauvages et autres de l'Amérique britannique. La plus grande partie des recettes se trouvait de la sorte à la disposition du comité de Régie de Québec, qui employait cet argent au soutien des missions du diocèse.

En 1850, il fut entendu que l'on paierait \$ 480.00 par an à

l'évêque de Saint-Boniface, \$ 600.00 à celui d'Ottawa pour la mission d'Abbitibi, et \$ 940.00 au conseil de Lyon pour l'expédition des *Annales*. A peu près depuis cette époque, le comité de Québec donnait chaque année \$ 600.00 à la mission des Naskapis, \$ 400.00 pour les missions du Saint-Maurice, \$ 200.00 pour les *Annales* anglaises, etc.

Les choses en étaient là, lorsqu'en 1876, M. de Verdière, le président général en France, fit savoir qu'à l'avenir Québec n'aurait plus la disposition de ses recettes et que toutes les sommes devraient être transmises à Paris.

Après avoir consulté les curés du diocèse et réuni le Conseil de Québec, Mgr Taschereau résolut de remettre les choses sur l'ancien pied, et depuis lors, la Propagation de la foi à Québec est, comme elle était auparavant, une œuvre distincte de celle de Lyon. Nous fûmes tout de suite privés des *Annales* françaises; mais, comme on le sait, une publication locale non moins intéressante que l'autre paraît trois fois par an et se distribue aux associés de la province de Québec. C'est dans ces *Annales* canadiennes, et non pas dans les *Annales* de Lyon, qu'il faut aller chercher des statistiques sur la générosité des fidèles du Canada. Le rédacteur de la *Northwest Review* pourra voir, dans le No de février 1901, que Québec a donné \$ 6,474.73, Montréal \$ 4,676.91, etc., etc. Pour sa consolation, je lui dirai aussi que, depuis 1890, j'ai envoyé au Conseil de Paris pour les Missions Etrangères la somme de \$ 3,723.00; que Québec secourt encore les missions des Naskapis, des Têtes-de-Boule du Saint-Maurice, des Montagnais du Lac Saint-Jean et des Micmacs de Ristigouche, et que pour ces différentes œuvres je distribue chaque année la somme de \$ 700 à \$ 800.00.

Il est peut-être bon de rappeler ici que le même diocèse de Québec a donné, depuis 1868, \$ 2,000.00 pour les Arabes de l'Algérie, à peu près \$ 50,000.00 au R. P. Monnot pour son université de Beyrouth, \$ 20,000.00 au R. P. Voisin pour les Missions d'Afrique, \$ 15,000.00 au R. P. Bouchard pour les Missions de l'Afrique centrale, \$ 1,279.00 pour les séminaires de l'Inde, je ne sais combien de mille piastres au R. P. Dallet pour le séminaire des Missions-Etrangères de Paris, en 1871; \$ 19,578.00 pour la Terre Sainte, et \$ 8,171.00 pour les nègres d'Afrique. J'en passe, et je ne parle pas des collectes de Mgr Hissa et de

tant d'autres missionnaires qui ne nous ont pas donné le chiffre de leurs quêtes. Cela suffit *et amplius* pour prouver que le diocèse de Québec a fait sa part dans l'œuvre de la Propagation de la Foi, et je suis convaincu qu'il fera plus encore dans l'avenir.

Les recettes de Lyon sont actuellement de \$ 1,370,000.00 par année. La France est en tête avec \$813,000.00; viennent ensuite: l'Allemagne, \$ 151,000.00; les États-Unis, \$84,000.00; la Belgique \$70,000.00, etc.; le Canada donne \$3,600.00. Les dépenses sont comme suit: Missions d'Europe, \$ 140,000.00; d'Asie, \$650,000.00; d'Afrique, \$300,000.00; d'Océanie, \$100,000.00; d'Amérique, \$ 70,000.00. En Canada, Mgr de Saint-Boniface reçoit \$4,000.00; Mgr de Saint-Albert, \$6,000.00; Mgr Pascal, \$5,000.00; Mgr Grouard, \$8,000.00; Mgr Dontenville, \$6,000.00, les Pères Jésuites, \$10,000.00 pour les missions de l'Alaska et des montagnes Rocheuses. Dans un prochain numéro de la *Semaine religieuse*, je ferai l'histoire de la Sainte-Enfance en France et à Québec, et l'on verra que notre diocèse n'a pas à craindre les comparaisons et peut attendre toutes celles dont voudra bien l'honorer encore le rédacteur de la *Northwest Review*.

Le Trésorier
de l'Œuvre de la Propagation de la Foi
à Québec.

Chronique des diocèses

QUÉBEC

Nominations ecclésiastiques. — Par décision de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, ont été nommés:

M. l'abbé J.-A. Boutin, vicaire à Saint-Malo.

“ “ Th. Trépanier, vicaire à Saint-Roch de Québec.

“ “ Gustave Cloutier, vicaire à Saint-Joseph de Lévis.

“ “ S. Bélanger, vicaire à l'Islet.

“ “ Omer Plante, vicaire à Saint-Roch de Québec.

— Dans la première semaine de septembre, nos diverses maisons d'éducation ont rouvert leurs portes à la jeunesse studieuse,

qui s'est présentée en foule, comme il est d'habitude. Car, en dépit des calomnies dont l'on poursuit quelquefois à ce sujet nos compatriotes, toutes nos familles montrent un zèle remarquable pour faire instruire leurs enfants, sinon pour rétribuer beaucoup les personnes sur qui elles se reposent de ce soin.

Pour ne parler ici que des institutions classiques de l'archidiocèse, voici le nombre d'élèves que l'on avait reçus au commencement de la semaine :

Petit Séminaire de Québec : 503, dont 240 pensionnaires.

Collège de Sainte-Anne de la Pocatière : 321, dont 222 pensionnaires.

Collège de Lévis : 510.

— Au Grand Séminaire de Québec, on comptait ces jours derniers 86 étudiants internes, appartenant presque tous à l'archidiocèse. Des étudiants religieux, résidant en ville, suivent aussi les cours de théologie à l'Université. On en compte 12 de la congrégation des Missionnaires du Sacré-Cœur, 5 des PP. de Sainte-Croix, et 6 des PP. Blancs d'Afrique.

— Dimanche dernier, le 10, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction de la chapelle et du couvent des Pères Blancs.

— NN. SS. les archevêques et évêques de la province de Québec ont passé à Québec les journées de mercredi et de jeudi, pour la session d'automne du Conseil de l'Instruction publique.

— Les Sœurs de la Charité de Québec et de Lévis ont célébré, par un triduum solennel, le cinquantenaire de leurs doyennes, Sœur Marie de Bon-Secours, Sœur Saint-Pierre et Sœur Saint-Ignace. A cette occasion, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque a bien voulu présider à l'ouverture des fêtes, en célébrant la messe conventuelle, dimanche dernier, durant laquelle les jubilaires ont renouvelé leurs vœux de religion. Sa Grandeur a fait une touchante allocution de circonstance.

A 9 heures, il y eut grand'messe solennelle avec orchestre ; puis, dans l'après-midi, une séance récréative à l'Orphelinat, et un salut solennel du Saint Sacrement.

Les Srs Marie de Bon-Secours et Saint-Pierre sont les deux filles de feu Mme Roy, la fondatrice de l'Asile du Bon-Pasteur de Québec. Elles reçurent leur éducation à l'ancien pensionnat de l'Hôpital-Général, et entrèrent au noviciat des Srs de la Charité le 7 septembre 1849, quinze jours après la fondation de la

CHICOUTIMI

Par décision de Sa Grandeur Monseigneur de Chicoutimi, ont été nommés :

- M. l'abbé J.-S. Pelletier, curé de Saint-Dominique.
 “ “ M. Hudon, curé de Saint-Félicien.
 “ “ Louis Boily, curé de Saint-Firmin.
 “ “ Geo.-H. Gagnon, jnr, curé de Saint-Fulgence.
 “ “ Nap. Talbot, curé de Tadoussac.
 “ “ Alf. Labrecque, curé de l'Anse Saint-Jean.
 “ “ Hipp. Néron, curé de Saint-Félix d'Otis.
 “ “ Th. Dufour, missionnaire à Natashquan, Labrador.
 “ “ W. Tremblay, 1er vicaire à Hébertville.
 “ “ Jos. Allard, 2nd “ “
 “ “ François-Elz. Tremblay, vicaire à la Malbaie.
 “ “ François Bergeron, vicaire à la Baie Saint-Paul.
 “ “ Art. Verreault, vicaire à Sainte-Agnès.
 “ “ Abel Simard, vicaire à la cathédrale de Chicoutimi.

MM. les abbés H. Kéroack, D.-O. R.-Dufresne et Louis Tremblay se retirent du saint ministère pour cause de mauvaise santé.

M. l'abbé Eug. Bédard a obtenu un congé d'un an pour refaire sa santé.

MM. les abbés L. Lemieux et S. Bluteau restent professeurs au séminaire de Chicoutimi.

M. l'abbé C.-L. Parent, ex-procureur du Séminaire, se retire au presbytère de Saint-Dominique.

— Le 1er septembre, S. G. Mgr Labrecque a conféré l'ordre sacré du sous-diaconat à MM. les abbés Jos. Sheehy, Adjutor Tremblay et Onias Coulombe, dans la Cathédrale.

— Le 3 septembre, Mgr de Chicoutimi a tonsuré messieurs P. Morel et Ph. Bouliane, dans la chapelle du Séminaire.

— Le 8 septembre, Mgr de Chicoutimi a conféré les ordres mineurs à MM. Art. Bourgoing, N. Gagné, Edmour Côté et Jos. Gauthier.

— Le même jour, M. J.-Calixte Tremblay a été ordonné prêtre dans l'église de Sainte-Anne de Chicoutimi.

— Les Frères Maristes ont inauguré leurs écoles, jeudi, le 5 septembre, dans la ville de Chicoutimi. Plus de 230 élèves suivent leurs classes.

Feu M. l'abbé Gaudin

Le premier jour de ce mois, vers neuf heures du matin, est décédé, à l'évêché de Saint-Germain de Rimouski, M. l'abbé Jean-Charles-Godefroy Gaudin, ancien curé, âgé de soixante-quatorze ans et sept mois.

M. Gaudin était né au Cap-Santé, le 10 janvier 1827, et avait fait ses études au séminaire de Québec et au collège de Sainte-Anne. Ordonné prêtre à Québec, le 13 mai 1855, il fut successivement desservant des Ecureuils, vicaire à Notre-Dame de Lévis, et desservant de Saint-Anselme. En octobre 1857, il fut nommé curé de Saint-Georges de la Beauce, d'où il partit pour la Petite-Rivière, en 1859. En 1861, il était curé de Saint-Eloi, maintenant au diocèse de Rimouski, et il y demeura jusqu'en 1867. Il continua d'exercer les mêmes fonctions à Saint-Fidèle, diocèse de Québec, puis à Sainte-Philomène, et enfin à Saint-Valentin, diocèse de Montréal.

Vers 1892, un pénible accident le rendit infirme d'une jambe et l'obligea à se démettre de ses fonctions de curé.

Depuis lors, il ne put accepter d'occupations régulières, mais il se fit toujours un devoir de rendre à ses confrères tous les services qu'il pouvait et que son caractère actif lui faisait entreprendre avec joie.

Partout où il a passé, M. Gaudin a laissé le bon souvenir d'un prêtre pieux et zélé, faisant respecter l'autorité de son ministère, dont il aimait à répandre les bienfaits. Affable envers tous, il se plaisait à encourager les populations laborieuses des campagnes, et c'est pour elles qu'il réservait ses meilleurs conseils et ses soins les plus dévoués. Sa charité aimait surtout à aider les jeunes gens pauvres à faire leurs études, et il en a fait ainsi arriver un bon nombre au sacerdoce et à la vie religieuse.

C'est à Rimouski, où sa charité est et restera connue, qu'il est venu finir ses jours, ou plutôt c'est là que Dieu est venu le chercher au milieu de quelques semaines de repos qu'il était venu y prendre.

Les funérailles ont eu lieu à la cathédrale de Rimouski, où sa dépouille mortelle a été déposée. Mardi soir, à quatre heures et demie, Sa Grandeur Monseigneur Blais, évêque de

Saint-Germain
porté de l'évêché
Jeudi matin
noine Saucier
que de Saint
l'absoute, ac
chapitre, et c
collège de Sa
Au chœur
tous les prêt
Séminaire.

Monsieur le
Athanase d'Il
d'une messe, —
Archevêque

Depuis quelq
che à l'Exposit
Philippins, qui
sius. Dès le pre
fice environ qua
des Indiens, des

U

Au milieu du mois
importante réunion à
fédéral d'Education.
considérables surtout
l'honorable M. de la E
l'encontre un discours
enregistrer dans nos p

Saint-Germain de Rimouski, faisait la levée du corps, qui fut transporté de l'évêché à la cathédrale, et présida l'Office des morts. Jeudi matin eut lieu le service solennel, célébré par M. le chanoine Saucier, curé d'office de la cathédrale. Monseigneur l'évêque de Saint-Germain de Rimouski assistait au trône et donna l'absoute, accompagné de M. le chanoine Blanchet, doyen du chapitre, et du révérend M. Dominique Pelletier, supérieur du collège de Sainte-Anne.

Au chœur assistaient plusieurs chanoines et curés du diocèse, tous les prêtres du Séminaire et aussi des élèves du Grand Séminaire.

(L'Événement.)

Nécrologie

Monsieur le chanoine Charles Saint-Georges, curé de Saint-Athanase d'Iberville, décédé hier, était membre de la Société d'une messe, — section provinciale.

Archevêché de Québec, 6 septembre 1901.

C.-A. Collet, ptre, *Secrétaire*.

A l'Exposition de Buffalo

Depuis quelque temps, on dit la sainte messe chaque dimanche à l'Exposition de Buffalo, dans la chapelle du village des Philippins, qui est desservie par des Jésuites du collège Canisius. Dès le premier dimanche, on vit assister au saint Sacrifice environ quatre-vingts personnes, parmi lesquelles il y avait des Indiens, des Mexicains, des Philippins et des Arabes.

Un bureau fédéral d'Éducation

Au milieu du mois d'août, l'Association d'Éducation du Canada a tenu une importante réunion à Ottawa. Le Dr Harper y a proposé la création d'un Bureau fédéral d'Éducation. On peut dire que ce projet, dont les inconvénients seraient considérables surtout pour notre Province, a reçu son coup de mort de la part de l'honorable M. de la Bruère, surintendant de l'Instruction publique, qui a fait à l'encontre un discours très courageux et qui a été très applaudi. Nous tenons à enregistrer dans nos pages un extrait assez étendu de ce remarquable discours.

Tout le monde sait que, par la constitution du pays, l'éducation est sous le contrôle exclusif des provinces. Or, en vertu de quel principe le parlement d'Ottawa voudrait-il adopter une loi pour lui permettre d'avoir ce que le Dr Harper appelle « A central advisory sub-department? » Quel pouvoir aurait le gouvernement fédéral de nommer un commissaire d'Éducation qui agirait à la fois et comme statisticien et comme conseiller général de la nation dans les questions qui regardent l'instruction publique ?

Dans mon opinion, ce serait une violation de l'esprit et de la lettre de la Constitution de 1867, et un empiétement sur l'autonomie des provinces.

Tout le monde a présentes à l'esprit les graves difficultés scolaires de Manitoba. Si, malgré l'Acte de l'Amérique britannique du Nord ; si, malgré la décision du plus haut tribunal de l'Angleterre, qui reconnaît au gouvernement fédéral le droit d'intervenir pour faire rendre justice à la minorité, le gouvernement manitobain n'a pas voulu se soumettre, comment peut-on croire que le Conseil exécutif du Dominion réussirait à organiser un département d'Éducation effectif, quand rien dans la Constitution n'indique qu'il a le droit de le faire ?

Je comprends que chaque individu peut avoir ses préférences, concevoir un idéal de ce que devrait être le pays ou son régime scolaire. Cependant, en examinant ce qui se passe chez nos voisins, nous voyons que, dans les différents États de l'Union les méthodes très souvent diffèrent, de même que les programmes ; j'oserais dire que la décentralisation est absolue, et il n'appert pas que le bureau d'Éducation qu'on nous offre comme modèle ait réussi à établir l'uniformité scolaire. Croit-on qu'au Canada il pourrait en être autrement ?

Le commissaire général qu'on nommerait, quelle que soit sa compétence, aurait-il l'autorité de dicter par exemple ce qu'il croirait être le meilleur enseignement dans les écoles de droit, quand les lois des provinces diffèrent et que, dans la province de Québec en particulier, c'est le droit français qui prévaut ?

Il y a aussi une différence notable entre l'enseignement catholique romain et l'enseignement protestant. Comparez les High Schools protestants aux collèges classiques catholiques. Serait-il possible au commissaire en chef ou au département d'Éducation

fédéral de d
nière à les a

Dans cet
compte du
besoins des
ne pas se pr
qui compos
C'est un pr
n'est pas da
ment anglai
monde et de
gleterre lui
cimenten ce
texte ou sou
regardée, pa
atteinte aux
rendre justic
lui accordant
le Dominion,
d'espérer que

Présentem
sera ce com
haute culture
les collèges cl
vince de Qué
que le chef d
Les partisans
commissaire, c
comme on l'a
un moule aut
aura sa mani
réellement ju
questions d'en
le monde sans
vinces ?

Si au lieu d
gine anglaise,
Le véritable
truction public

fédéral de définir les méthodes de ces maisons d'éducation, de manière à les assimiler les unes aux autres et les rendre uniformes?

Dans cette question compliquée, il faut nécessairement tenir compte du caractère, des tendances, des aspirations et des besoins des races qui habitent le Dominion, ce dont on semble ne pas se préoccuper. Veut-on une fusion de tous les éléments qui composent le Dominion? Au profit de qui se fera-t-elle? C'est un problème assez difficile à résoudre. Je puis dire qu'il n'est pas dans la pensée de l'élément français d'absorber l'élément anglais; ce qu'il veut, c'est de vivre en paix avec tout le monde et de jouir des libertés politiques et religieuses que l'Angleterre lui a octroyées. La confédération a été décrétée pour cimenter ces libertés, et toute tentative faite sous un prétexte ou sous un autre pour en arriver à l'Union législative est regardée, par le peuple de la province de Québec, comme une atteinte aux droits et privilèges qu'il possède. Nous savons rendre justice à la minorité religieuse dans notre Province, en lui accordant même plus que sa part des deniers publics, et dans le Dominion, où nous sommes la minorité, nous avons raison d'espérer que la majorité aura pour nous les mêmes égards.

Présentement une question se présente à mon esprit. Quel sera ce commissaire en chef d'Éducation? Par l'excellente et haute culture littéraire et philosophique que l'on donne dans les collèges classiques canadiens-français, on peut dans la province de Québec émettre avec chance de succès la prétention que le chef du nouveau département soit Canadien-Français. Les partisans du bureau d'Éducation fédéral pensent-ils que ce commissaire, cet interprète de la nation, «exponent of the nation», comme on l'appelle, dont l'intelligence aura été façonnée dans un moule autre que celui de son concitoyen anglo-saxon, qui aura sa manière à lui d'apprécier les régimes scolaires, pourra réellement justifier son titre d'interprète, et exprimer sur les questions d'enseignement des opinions propres à satisfaire tout le monde sans susciter des récriminations dans certaines provinces?

Si au lieu d'être Canadien-Français, ce commissaire est d'origine anglaise, pourra-t-il faire mieux? Je ne crois pas.

Le véritable interprète des provinces, c'est le Conseil de l'Instruction publique qui, composé de membres compétents, est,

dans mon opinion, beaucoup plus apte à décider des questions scolaires que ne le serait un conseiller général, parce qu'il est au fait des besoins locaux, tout en ayant une juste et intelligente compréhension de ce que doit être le sentiment national du pays.

Osez toujours !

Sous ce titre, la *Croix*, de Paris, reproduisait de la *Chronique de la Bonne Presse* la lettre suivante :

Depuis longtemps, je lisais la *Chronique de la Bonne Presse*, et le désir de propager les bons journaux s'empara de moi. Enfin, je me suis décidée, quoique toute jeune fille, et je me mis en route avec l'intention de frapper à toutes les portes.

Souvent, avant chaque tournée, il m'était utile de remonter mon courage par quelque bon article de votre *Chronique*. Malgré cela, au moment d'entrer, le courage était près de me manquer. Je le bravais, j'entrais, et j'étais toujours bien reçue : ceux qui m'ont refusé sont rares.

Il m'est arrivé bien des fois de passer devant la même porte, n'osant pas ; je remettais au lendemain ; mais alors je revenais honteuse de moi : n'avoir pas osé quand on ose tout contre le Christ !

Enfin, hier, j'ai osé ; je suis entrée dans un café. Trois hommes attablés combattaient la chaleur en absorbant une boisson plus ou moins saine. Je m'approche d'eux et recommence pour la vingtième fois mon boniment : « Je viens vous offrir un petit journal qui ne coûte pas cher : 0 fr. 15 par semaine. » Puis je fais passer devant eux les divers feuillets qui le composent ; ils écoutent stupéfaits de me voir dans un café, et je ressors avec deux abonnements nouveaux.

Je vous envoie ce récit pour que vous le publiiez si bon vous semble, car je vous avouerai que c'est après en avoir lu plusieurs semblables que j'ai osé.

G. D.

Les « cafés » du Canada ne ressemblent en rien à ceux de la France, et personne ne voudrait y voir pénétrer les jeunes Canadiennes même dans le but de recueillir des abonnements aux bonnes publications. Mais, en dehors de ces maisons, ce n'est pas le terrain qui manque aux zélatrices, que l'exemple de leur compatriote de là-bas inciterait à travailler pour la diffusion de la bonne presse — l'une des œuvres les plus utiles de notre temps.